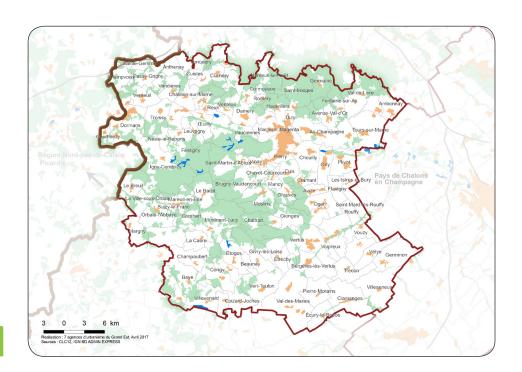
SCoT d'Épernay et de sa région

CHIFFRES CLÉS

- **7** EPCI
- **139** communes couvertes par les orientations du SCoT
- **89 400** habitants en 2013
- **39 200** emplois en 2013
- 1 492 km²
- 134,93 km² urbanisés



PRÉALABLES

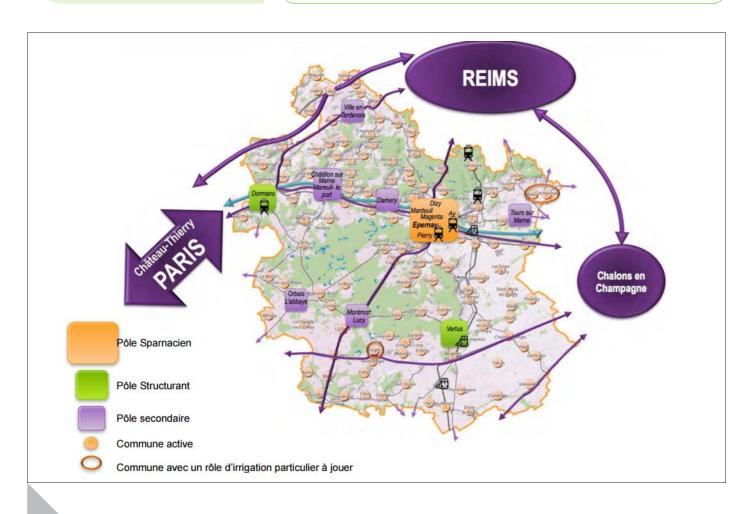
D'une manière générale, les éléments sont extraits des documents. Ils sont parfois résumés voire reformulés par souci de concision mais en conservant le vocabulaire significatif utilisé dans les documents.

- État d'avancement de la procédure : DOO en cours de validation / arrêt du projet prévu avant l'été 2017 et approbation du SCoT prévue pour février/mars 2018
- Étapes de la vie du SCoT : Révision en cours, préscrite en 2013 / bilan du SCoT approuvé en juillet 2005 avec la réalisation de l'état initial de l'environnement / diagnostic et PADD réalisés
- Structure porteuse : Syndicat Mixte du SCoT d'Epernay et sa région
- Moyens humains pour la mise en oeuvre : Supervision de la révision par le DGS et le directeur du Pays d'Epernay Recrutement d'un bureau d'études ProSCOT
- Axes privilégiés pour le suivi/la mise en oeuvre : Non définis, révision du SCoT en cours
- Période de validité de la prospective SCoT : En cours de définition

> Ce que dit le PADD

- Structurer le territoire, support du développement économique et résidentiel, ainsi que de l'organisation et du développement des mobilités
- Renforcer l'armature urbaine pour irriguer et développer les services dans une logique de maillage de l'ensemble du territoire, où pôles et communes rurales jouent un rôle actif qui renforce les synergies
- Renforcer le pôle sparnacien (Epernay, Ay, Magenta Mardeuil, Dizy, Pierry)
- Assurer un maillage de pôles de services relais
- Soutenir la ruralité dynamique et ses villages vivants
- Développer des synergies externes

> Orientations/Objectifs du DOO



DÉMOGRAPHIE

> Ce que dit le PADD

- Viser une croissance démographique ambitieuse mais réaliste
- Accompagner le vieillissement de la population

> Orientations/Objectifs du DOO

DOO EN COURS DE VALIDATION

LOGEMENTS

> Ce que dit le PADD

- Faciliter les parcours résidentiels: accompagner l'action pour les personnes âgées à celle du logement des jeunes, assurer une production de logement pour accompagner le desserrement des ménages, disposer d'une offre locative adaptée dans le parc privé et social
- Développer une mixité sociale et générationnelle
- Veiller à la qualité du bâti, résorber la précaritéénergétiqueparlesoutienaux travauxd'améliorationdesperformances énergétiques, deconfortet d'adaptation au vieillissement et au handicap

> Orientations/Objectifs du DOO

DOO EN COURS DE VALIDATION

ÉCONOMIE

> Ce que dit le PADD

- Soutenir le développement de la filière champagne et la diversification de ses industries et de ses services pour rester un pôle d'emploi
- Développer les activités tertiaires en lien avec des objectifs de croissance de la population et de développement de l'économie résidentielle

> Orientations/Objectifs du DOO

ÉCONOMIE (SUITE)

> Ce que dit le PADD

- Développer les activités artisanales qui constituent le maillage actif du territoire et les accompagner dans leur croissance
- Renforcer et structurer l'offre immobilière et foncière pour soutenir le développement à toutes les échelles
- Pérenniser l'offre de proximité afin de limiter les besoins en déplacements
- Assurer une offre commerciale diversifiée dans les zones commerciales en lien avec les pôles et leur vocation à irriguer le territoire.

> Orientations/Objectifs du DOO

DOO EN COURS DE VALIDATION

GRANDS PROJETS D'ÉQUIPEMENTS

> Ce que dit le PADD

- Développer et/ou renforcer des projets d'ici à 2040 pour soutenir la dynamique: le développement du parc des expositions le Millenium, le musée régional d'archéologie et du vin de champagne, le Cogevi d'Ay, le golf et la zone de loisirs aquatique d'Ay-Epernay, des manifestations internationales autour du champagne, de la culture,...
- Mettre en lien et mobiliser toutes les ressources touristiques autour du classement UNESCO : champagne, nature et patrimoine
- Améliorer la capacité d'accueil touristique et l'offre culturelle et de loisirs associée

> Orientations/Objectifs du DOO

FONCIER

> Ce que dit le PADD

- Préserver un espace viticole et agricole fonctionnel par un urbanisme intense
- Mobiliser l'espace urbain existant et réduire significativement la consommation d'espace
- Organiser le développement urbain pour irriguer et améliorer l'accessibilité aux services
- Renforcer les pôles pour promouvoir un urbanisme durable et assurer l'accessibilité aux services et à l'emploi de l'ensemble des habitants et acteurs du territoire

> Orientations/Objectifs du DOO

DOO EN COURS DE VALIDATION

TRANSPORTS ET MOBILITÉS

> Ce que dit le PADD

- Dépasser la situation d'enclavement et renforcer son accessibilité externe (routier, ferré,...)
- Développer l'intermodalité : soutenir le covoiturage et le transport à la demande (TAD), partager la route et l'espace public entre les différentes modes et faciliter la continuité des déplacements piétons et vélos

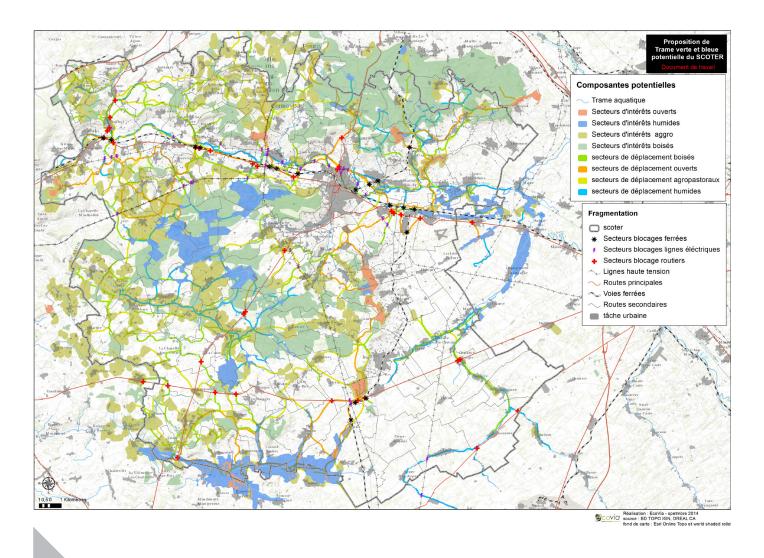
> Orientations/Objectifs du DOO

TRAME VERTE ET BLEUE

> Ce que dit le PADD

- Préserver la fonctionnalité écologique du territoire
- Garantir la préservation des réservoirs de biodiversité
- Assurer la perméabilité écologique et identifier les continuités
- Assurer la qualité et la diversité paysagère pour un territoire attractif : renforcer l'intégration paysagère du bâti, valoriser le rapport à la nature

> Orientations/Objectifs du DOO



CLIMAT AIR ÉNERGIE

> Ce que dit le PADD

- Un renforcement des productions d'énergies renouvelables et une maîtrise des consommations pour une politique énergétique durable
- Accroître l'autonomie énergétique en lien avec les ressources : biomasse, géothermie, énergie solaire, éolien,...
- Réduire les consommations et les émissions de Gaz à effet de serre : l'amélioration de la performance énergétique du bâti existant et du neuf, l'optimisation des besoins de déplacements par l'irrigation du territoire en services et équipements et le développement de la couverture du numérique sur l'ensemble du territoire, le développement des solutions alternatives à la voiture individuelle intégrant également la recherche de limitation des déplacements contraints

> Orientations/Objectifs du DOO

DOO EN COURS DE VALIDATION

RISQUES

> Ce que dit le PADD

- Préserver la disponibilité et la qualité des ressources : protéger la ressource en eau, gérer l'exploitation du bois,...
- Anticiper et s'adapter aux risques naturels et technologiques existants ainsi que les évolutions climatiques
- La TVB et des modes d'aménagement limitant l'imperméabilisation contribuent à maitriser les risques d'inondations et de mouvements de terrain, particulièrement présents sur le territoire

> Orientations/Objectifs du DOO

Ce qu'il faut retenir du projet de territoire et de ses interactions avec d'autres SCOT

Quels sont les points forts de votre SCOT?

Le SCOTER affirme une triple vocation :

- Cœur de la région du champagne dans sa dimension productive innovante (« cluster » et/ou « pôle de compétitivité », marque de territoire), le territoire affirme l'ambition de se positionner comme la référence européenne en matière de vigne et de vin et comme espace d'excellence en cohérence avec l'image de luxe liée à nos productions, en utilisant le levier que constitue l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité
- Interface avec l'Île-de-France pour laquelle la question de la qualité et de l'image du territoire est un facteur d'accroche essentiel, vecteur de lien et d'irrigation entre les pôles urbains grâce à une ruralité dynamique tant sur le plan écomique que résidentiel
- Au sein de ce pôle métropolitain, le pôle Sparnacien affirme une double vocation : composante du réseau de ville métropolitain, être un pôle de services structurants d'un ensemble territorial rural vivant et imbriqué à l'échelle du SCOT

L'analyse fait-elle ressortir des questions, thématiques, ou dynamiques territoriales que le SCoT n'a pas abordées et pour lesquelles le SRADDET pourrait apporter une valeur ajoutée ?

• Les SCOT doivent être rendus compatibles avec ces règles générales, qui disposent ainsi d'une prescriptivité renforcée par rapport aux objectifs du SRADDET. Il reste néanmoins très difficile aujourd'hui de déterminer avec précision la nature d'une règle générale au regard de l'état d'avancement des travaux du SCOT qui est en révision, au stade du DOO

Le contenu du SCoT traduit-il une approche des thématiques convergente avec les approches des SCoT voisins?

Cf.Annexe réunion InterSCoT du 24/03/2017

Le SCoT d'identifie-t-il des problématiques et des enjeux partagés par d'autres SCoT ? Lesquels ?

• Dans le cadre de l'émergence des réseaux métropolitains et de la Région Grand Est, il est essentiel que le territoire continue de s'inscrire dans une logique de coopérations interscot avec les espaces voisins de Reims et de Châlons-en-Champagne. Cette inscription du territoire dans un contexte élargi a guidé l'élaboration du document pour une stratégie en cohérence avec les espaces frontaliers, sans laquelle le projet ne pourrait avoir de résonnance réelle. Il s'agit de poursuivre cette démarche ouverte dès le début de la révision, en phase de mise en œuvre, après l'adoption du SCoTER, notamment sur les thèmes suivants : les fonctions métropolitaines, le transport, le tourisme, la trame verte et bleue, le patrimoine paysager et bâti, en lien avec le PNR de la Montagne de Reims et l'économie pour la constitution d'espaces aux dynamiques complémentaires

Le contenu du SCoT fait-il ressortir des territoires pertinents porteurs d'enjeux régionaux partagés (logiques d'axes, de bassin de vie, ...) ?

- La région s'étendant de l'Alsace aux lisières de l'Île-de-France le SCOT d'Epernay inscrit son bassin de vie dans un espace métropolitain plus large, celui de Reims, avec celui de Château-Thierry et celui de Châlons-en-Champagne. Il met en évidence l'enjeu d'une structuration interne renforcée pour utiliser au mieux le potentiel de développement, de coordination et d'affirmation, de cette grande région. Il s'agit de se doter d'une identité lisible dans le nouveau contexte régional
- Le SCOT d'Épernay et sa Région se positionne comme un espace unifié dans un pôle métropolitain autour de Reims, Epernay, Châlonsen-Champagne et Château-Thierry à proximité de l'Ile-de-France

Synthèse réalisée par :

L'Agence d'Urbanisme, de Développement et de Prospective de la Région de REIMS, Place des Droits de l'Homme - 51084 REIMS

Tél.: 03 26 77 42 80 - Fax: 03 26 82 52 21

Mars 2017

Cartographies: Benoit LEBOUCHER, SIGiste

Analyse et rédaction : Amel BENCHERNINE, chef de projet

a.benchernine@audrr.fr - 03 26 77 42 93

Toute reproduction autorisée avec mentions précises de la source et la référence exacte.

















